

UL CGT d'Arles
Intervention 20 juin 2013 au 55^{ème} congrès UD CGT 13
DEBAT THEMATIQUE « POLITIQUE INDUSTRIELLE »

Le Pays d'Arles n'échappe pas à la crise, ni à la casse du tissu industriel. Les emplois industriels disparaissent, tandis que les emplois précaires liés au tourisme et à la logistique se développent.

Le secteur industriel local, déjà très altéré par les nombreuses fermetures (Lustucru, Papèteries Etienne, Limpac, ...) est toujours attaqué, avec des plans sociaux à la chaîne :

- à Nitrochimie ;
- à Transgourmet, avec un 4^{ème} plan social et 66 licenciements ;
- aux Conserves de France, avec un 2^{ème} plan de sauvegarde de l'emploi et 44 suppressions de postes ;
- à Harmonia Mundi, avec un PSE qui annonce déjà les suivants : 38 licenciements et la fermeture de 15 boutiques sur 29.

Rappelons que le taux de chômage à Arles est de 16,6%, contre 14,1% dans le département.

Si cela continue, l'avenir du Pays d'Arles ne sera que le « tout tourisme », c'est-à-dire la précarité.

A Saint-Martin de Crau, le développement de la zone logistique est un enjeu crucial. Cependant, cela développe les emplois de logistique liés à la précarité (intérim) et les problèmes liés au non-respect de la législation du travail, de sécurité et de conditions de travail. De plus, ce développement se fait sans regard environnemental, notamment au détriment des terrains agricoles.

Notre territoire possède une particularité patronale, celle d'héberger une 2^{nde} Chambre de Commerce et d'Industrie. CCI qui a accompagné la casse d'un tissu industriel, déjà fragilisé par la fermeture de l'antenne de la Banque De France. CCI qui a empêché la reprise de Lustucru par les salariés sous forme de SCOP. CCI qui a développé un port privé dans le seul but de concurrencer le service public portuaire.

Par ailleurs, la volonté de mise à l'écart de notre territoire par le projet de métropole, n'augure rien de bon pour l'emploi industriel.

L'Union Locale CGT d'Arles, avec ses syndicats, n'entend pas baisser les bras devant la casse de l'emploi industriel.

Elle a interpellé le député sur les risques que ferait courir l'ANI sur le maintien de l'emploi industriel dans sa circonscription, et, à la suite, a distribué aux salariés une lettre ouverte au député.

Elle a organisé une initiative le 8 juin dernier sur le marché d'Arles, avec les salariés des entreprises touchées, en faisant une conférence de presse et en distribuant un 4 pages spécifique.

L'Union Locale CGT d'Arles, avec les syndicats, et en convergence avec les autres UL du Nord du département, continuera à lutter sans relâche pour préserver l'emploi industriel.